

vraiment agissante, qu'il faut chercher un renforcement au caractère national. Si le Franco-Canadien sait briser ses funestes attaches aux clans politiques, et, en tant que individu, ne pas attendre du pouvoir secours à tous ses besoins, il obtiendra une obéissance de plus en plus fidèle de ses gouvernants à l'électorat, pour que celui-ci, au lieu de se donner des maîtres, sente qu'il gouverne en vérité.

Que l'on parvienne à ne députer à la législature que des hommes désireux de traduire les sentiments de la collectivité, et l'on évitera le gouvernement par commission qui ne saurait donner que des lois disparates; l'on gardera jalousement à l'institution municipale toute son autonomie qui répond si bien au goût populaire d'une décentralisation de l'autorité; l'on garantira davantage l'insaisissabilité de la petite propriété foncière, fondement d'une vie privée vraiment stable et obstacle à la coalition du capital; enfin l'on veillera toujours à l'intégrité du code civil, cette législation privée comparable à celle des États les plus avancés en civilisation chrétienne.

Ainsi se réalisera pour le Laurentien aux humbles commencements et dont les actions parent chacune des pages de l'histoire de l'Amérique boréale, son cantonnement sur un vaste territoire géographiquement autonome; ainsi ses vertus ancestrales d'aménité, d'amour de l'ordre, du beau et de la richesse, perpétuées dans des corps trempés d'endurance aux souffles vivifiants du nord, triompheront du rogue et utilitaire Anglo-Saxon, car: un peuple est d'autant plus fort qu'il s'est heureusement assoupli à la nature de son milieu, l'alliance des institutions civiles aux caractères sociaux assurent la stable existence d'une nation, et les cadres géographiques sont le premier élément constitutif des patries.